

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford se tiendra en présence des élus au à l'hôtel de ville situé au 26 rue de la Rivière à Bedford à 19h.

Toutes questions concernant l'ordre du jour peuvent être transmises à la direction générale de la Ville à l'adresse : catherine.nadeau@ville.bedford.qc.ca afin qu'elles soient traitées en séance tenante.



ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2026

Ouverture de la séance

1. **Adoption de l'ordre du jour**

1.1 Adoption de l'ordre du jour

2. **Première période de questions**

3. **Approbation des procès-verbaux**

3.1 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2026

4. **Affaires des membres du conseil et tour de table**

4.1 Tour de table des membres du conseil

4.2 Nomination maire suppléant

4.3 Contribution financière à La Maison des greffés Lina Cyr, pour le Défi 12 heures de hockey organisé par la Sûreté du Québec de la MRC Brome-Missisquoi

5. **Règlements**

5.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 736-26-1 modifiant le règlement numéro 736 sur les ententes relatives à des travaux municipaux afin d'apporter des corrections à certains articles

5.2 Adoption du premier projet de règlement numéro 736-26-1 modifiant le règlement numéro 736 sur les ententes relatives à des travaux municipaux afin d'apporter des corrections à certains articles

6. **Administration générale et finances**

6.1 Autorisation de paiement des déboursés pour le mois de février 2026

6.2 Appropriation d'un montant à l'excédent de fonctionnement non affecté pour le financement d'activités d'investissement de l'exercice financier 2025

6.3 Appropriation d'un montant à l'excédent de fonctionnement non affecté pour le financement d'activités de fonctionnement 2025 reporté à l'exercice financier 2026

6.4 Octroi d'un contrat pour la fourniture de photocopieurs

6.5 Autorisation de paiement – Adhésion UMQ 2026

6.6 Autorisation de paiement à Librairie du Richelieu inc. pour le mobilier de la nouvelle salle du conseil à l'hôtel de ville de Bedford

7. **Aménagement et urbanisme**

7.1 Dépôt du registre des permis du mois de février 2026

7.2 Dépôt du procès-verbal de la rencontre du CCU tenue le 23 février 2026

7.3 PIIA – 20-24 rue Dépôt – Modifications extérieures

7.4 PIIA – 68 rue Philipsburg – Démolition et agrandissement

7.5 PIIA – 77 rue Principale – Nouvelle enseigne au restaurant La Cantina

7.6 PIIA – 5 rue Victoria Nord – Lotissement en 5 terrains

7.7 PIIA – 63 rue du Pont – Réfection toiture

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford se tiendra en présence des élus au à l'hôtel de ville situé au 26 rue de la Rivière à Bedford à 19h.

Toutes questions concernant l'ordre du jour peuvent être transmises à la direction générale de la Ville à l'adresse : catherine.nadeau@ville.bedford.qc.ca afin qu'elles soient traitées en séance tenante.

7.8 PIIA – 70 rue Principale - Enseigne

8. Loisirs, culture et vie communautaire

- 8.1 Autorisation de signature de l'entente entre la Ville de Bedford et l'Association de hockey mineur de Bedford-Farnham concernant le Dek hockey pour l'année 2026
- 8.2 Autorisation de passage – Défi Cyclo-myélome 2026
- 8.3 Retrait de l'organisme Loisirs St-Damien comme assuré additionnel aux assurances de la Ville de Bedford
- 8.4 Acceptation de la politique familiale de la Ville de Bedford
- 8.5 Acceptation de la politique Municipalité amie des aînés (MADA) de la Ville de Bedford
- 8.6 Nomination des membres du comité de suivi de la politique familiale et de la politique MADA
- 8.7 Demande de gratuité – CABBE – Collecte de sang 2026
- 8.8 Autorisation de barrages routiers pour collecte de fonds et guignolée – CABBE
- 8.9 Autorisation de contribution financière - Bourse d'études – École Jean-Jacques-Bertrand

9. Service des travaux publics et services techniques

- 9.1 Assistance professionnelle et technique pour l'ajout d'un système de dosage d'acide sulfurique permanent
- 9.2 Acceptation finale et autorisation de paiement du décompte #2 pour les travaux de prolongement des infrastructures de la rue Cyr
- 9.3 Octroi de contrat pour la réalisation d'une étude visant le remplacement des pompes d'eau brute à la centrale de traitement des eaux
- 9.4 Autorisation de paiement pour le remplacement de la chaudière au gaz de l'aréna

10. Service incendie et sécurité publique

- 10.1 Adoption du rapport annuel 2025 – Schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie

11. Ressources humaines

- 11.1 Création et nomination – Nouveau poste d'ouvrier de voirie au service des travaux publics
- 11.2 Ajustement salarial pour les responsables à la bibliothèque

12. Dépôt de correspondance

- 12.1 Procès-verbal Zone-Éco 13 janvier 2026 (Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome Missisquoi)
- 12.2 Lettre de remerciement de l'association de hockey mineur Bedford/Farnham pour la ville de Bedford
- 12.3 Lettre de remerciement et de décision de la Municipalité de Pike River pour la ville de Bedford

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford se tiendra en présence des élus au à l'hôtel de ville situé au 26 rue de la Rivière à Bedford à 19h.

Toutes questions concernant l'ordre du jour peuvent être transmises à la direction générale de la Ville à l'adresse : catherine.nadeau@ville.bedford.qc.ca afin qu'elles soient traitées en séance tenante.

13.Deuxième période de questions

14.Levée de la séance

14.1 Levée de la séance



PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford, tenue à l'hôtel de ville, situé au 26, rue de la Rivière, à Bedford, le mardi 3 mars 2026 à 19 h 00

Sont présents :

Mmes et MM. les conseillers/conseillères :

Daniel Audette	Suzanne Plouffe
Pierre Le Blanc	Richard Fournier
Yvette Tétreault Lapointe	Mona Beaulac

Tous membres dudit conseil et formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Claude Dubois.

Sont également présents : Richard Joyal, directeur général et trésorier
et Bianca Summerside, adjointe administrative

26-03-50

Ouverture de la séance

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Daniel Audette
Et résolu à l'unanimité

Que ce conseil ouvre la séance à 19h00.

ADOPTÉE

26-03-51

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par le conseiller Richard Fournier
Appuyé par le conseiller Pierre Le Blanc
Et résolu à l'unanimité

Que ce conseil adopte l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- Ajout en affaires nouvelles :
 - 13.1 Assistance professionnelle et technique pour l'évaluation de la capacité résiduelle de l'usine d'épuration
 - 13.2 Octroi de contrat de gré à gré pour la réparation du camion échelle du service des incendies
 - 13.3 Autorisation de paiement du décompte No.5 pour la réfection des rues Taylor, Dutch et Best (Phase 1)
 - 13.4 Contribution financière à l'organisme Avante
- Retrait du point suivant :
 - 11.2 : Ajustement salarial pour les responsables à la bibliothèque

ADOPTÉE

N.M.	Une première période de questions a été tenue telle que requise par la loi. L'ordre du jour de la séance a été publié vendredi le 27 février sur le site internet de la Ville et ce, tel que requis par la loi. Aucune question n'a été reçue. Aucun citoyen dans la salle ne se prévaut de la période de questions.
26-03-52	Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2026 Considérant que chacun des membres du conseil a eu accès au procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2026, conformément à la Loi; Considérant les dispositions de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes; Proposé par le conseiller Daniel Audette Appuyé par le conseiller Pierre Le Blanc Et résolu à l'unanimité Que ce conseil approuve le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2026. ADOPTÉE
N.M	Tour de table des membres du conseil
26-03-53	Nomination maire suppléant Considérant qu'il est important de nommer un représentant du conseil en l'absence de M. Claude Dubois; Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc Appuyé par le conseiller Richard Fournier Et résolu à l'unanimité Que ce conseil désigne à compter du 4 mars 2026 le conseiller Daniel Audette à titre de maire suppléant de la Ville de Bedford pour un terme de 4 mois, se terminant le 7 juillet 2026. Que ce conseil désigne également à compter du 4 mars 2026 le conseiller Daniel Audette comme représentant de la Ville de Bedford en remplacement de M. Dubois au conseil des maires de la MRC Brome-Missisquoi lorsque nécessaire pour une durée de 4 mois, se terminant le 7 juillet 2026. ADOPTÉE
26-03-54	Contribution financière à La Maison des greffés Lina Cyr, pour le Défi 12 heures de hockey organisé par la Sûreté du Québec de la MRC Brome-Missisquoi. Considérant que La Maison des greffés a pour mission d'héberger et de venir en aide aux personnes provenant de toutes régions du Québec qui sont en attente d'une greffe ou qui ont reçu une greffe; Considérant que de plus de 20 ans la Sûreté du Québec s'implique auprès de la Maison des greffés Lina Cyr; Considérant que la coordonnatrice de la Sûreté du Québec de Brome-Missisquoi sollicite la Ville de Bedford pour une commandite dans le cadre du Défi 12 heures de hockey, qui aura lieu le samedi 2 mai 2026 à l'aréna situé à Cowansville; Considérant que toutes les commandites seront versées directement à la Maison des greffés Lina Cyr; Considérant que le logo de la Ville de Bedford sera apposé sur une affiche et visible de tous durant la partie de 12 heures de hockey;

26-03-54
(Suite)

Proposé par le conseiller Richard Fournier
Appuyé par la conseillère Suzanne Plouffe
Et résolu à l'unanimité

Que ce conseil, autorise une contribution financière pour un montant de 250\$ à La Maison des greffés Lina Cyr.

« Je, directeur général et trésorier de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

26-03-55

Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 736-26-1 modifiant le règlement numéro 736 sur les ententes relatives à des travaux municipaux afin d'apporter des corrections à certains articles

La conseillère Mona Beaulac donne avis de motion qu'il, ou en son absence un autre conseiller, proposera, à la prochaine séance ou toute séance ultérieure de ce conseil, l'adoption du Règlement numéro 736-26-1 modifiant le règlement numéro 736 sur les ententes relatives à des travaux municipaux afin d'apporter des corrections à certains articles.

Je dépose et présente le projet de règlement numéro 736-26-1 modifiant le règlement numéro 736 sur les ententes relatives à des travaux municipaux afin d'apporter des corrections à certains articles

26-03-56

Adoption du premier projet de règlement numéro -26-1 modifiant le règlement numéro 736 sur les ententes relatives à des travaux municipaux afin d'apporter des corrections à certains articles

Considérant l'avis de motion du présent projet de règlement a été dûment donné lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 3 mars 2026;

Considérant qu'un projet de règlement a été déposé et présenté lors de cette même séance ordinaire du conseil municipal tenue le 3 mars 2026 et qu'il a été mis à la disposition du public;

Proposé par le conseiller Richard Fournier
Appuyé par le conseiller Daniel Audette
Et résolu à l'unanimité

Que le préambule ci-dessus fasse partie intégrante de la présente résolution.

Que le conseil municipal adopte le premier projet de règlement numéro règlement numéro 736-26-1 modifiant le règlement numéro 736 sur les ententes relatives à des travaux municipaux afin d'apporter des corrections à certains articles.

Qu'une assemblée publique de consultation se tiendra prochainement, afin d'expliquer le projet de règlement faisant l'objet de la demande et d'entendre les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

ADOPTÉE

26-03-57 **Autorisation de paiement des déboursés pour le mois de février 2026**

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc
Appuyé par la conseillère Yvette Tétreault-Lapointe
Et résolu à l’unanimité

Que ce conseil adopte la liste des déboursés au 3 mars 2026, au montant de 404 614,46 \$ présentée aux membres du conseil de la Ville de Bedford, le 3 mars 2026.

« Je, directeur général et trésorier de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense. »

ADOPTÉE

26-03-58 **Appropriation d’un montant à l’excédent de fonctionnement non affecté pour le financement d’activités d’investissement de l’exercice financier 2025**

Considérant que les projets suivants ont été autorisés par le Conseil au cours de l’exercice financier 2025;

Considérant que la Ville désire procéder à la réalisation du financement nécessaire à même l’excédent de financement non affecté;

Service	Description	Montant Alloué
Travaux public	Rue Victoria nord	7 350,98
Hygiène du milieu	Mise à niveau - Usine de filtration	56 896,26
Incendie	Camionnette	(23 578,84 \$)
Loisirs	Conteneur projet Circonflexe	3 525,89 \$
Loisirs	Parc des Mousses	14 115,57 \$
Loisirs	Terrain de pickleball	54 674,59
TOTAL :		112 984,45

Proposé par le conseiller Daniel Audette
Appuyé par le conseiller Richard Fournier
Et résolu à l’unanimité

Que ce conseil autorise le directeur général à approprier la somme de 112 984,45 \$ à même l’excédent de fonctionnement non affecté pour le financement des dits projets.

ADOPTÉE

26-03-59 **Appropriation d’un montant à l’excédent de fonctionnement non affecté pour le financement d’activités de fonctionnement 2025 reporté à l’exercice financier 2026**

Considérant que le financement pour des activités de fonctionnement a été autorisé par le Conseil au cours de l’exercice financier 2025;

Considérant que certaines activités sont en cours de réalisation ou n’ont pu être réalisées au 31 décembre 2025;

Considérant que la Ville désire poursuivre la réalisation des projets du tableau suivant ainsi que l’appropriation du financement correspondant à chacun des projets;

26-03-59
(Suite)

Service	Description	Montant Alloué
Communication	Site internet et communication	8 000 \$
Urbanisme	Plantation	12 000 \$
Urbanisme	Mobilier urbain	10 000 \$
TOTAL :		30 000 \$

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par la conseillère Yvette Tétreault-Lapointe
Et résolu à l’unanimité

Que ce conseil autorise le directeur général à approprier la somme de 30 000 \$ à même l’excédent de fonctionnement non affecté pour la réalisation des dits projets.

ADOPTÉE

26-03-60

Octroi d’un contrat pour la fourniture de photocopieurs

Considérant qu’il est nécessaire de remplacer le photocopieur de l’hôtel de ville, celui du service des loisirs et celui de l’aréna;

Considérant l’offre de services soumise par Copicom Solutions Inc. pour la fourniture de trois (3) photocopieurs à la Ville de Bedford pour une durée de cinq (5) ans;

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc
Appuyé par la conseillère Suzanne Plouffe
Et résolu à l’unanimité

Que ce conseil octroie un contrat de services à Copicom Solutions Inc. pour la fourniture de trois (3) photocopieurs à la Ville de Bedford pour une durée de cinq (5) ans, pour un montant total de 18 555,60\$, taxes incluses.

« Je, directeur général et trésorier de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense. »

ADOPTÉE

26-03-61

Autorisation de paiement – Adhésion UMQ 2026

Proposé par le conseiller Daniel Audette
Appuyé par la conseillère Suzanne Plouffe
Et résolu à l’unanimité

Que ce conseil autorise le renouvellement de l’adhésion à l’Union des Municipalités du Québec (UMQ) pour l’année 2026, et ce pour une cotisation d’un montant de 7 325,45\$, incluant les taxes applicables.

« Je, directeur général et trésorier de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

26-03-62

Autorisation de paiement à Librairie du Richelieu inc. pour le mobilier de la nouvelle salle du conseil à l’hôtel de ville de Bedford.

Considérant que l’hôtel de ville a déménagé au 26, rue de la Rivière, à Bedford, et qu’il dispose maintenant d’une nouvelle salle pour les séances du conseil;

Considérant que la salle avait besoin de mobilier afin d’y tenir les séances du conseil chaque mois et d’y accueillir le conseil municipal ainsi que les citoyens;

26-03-62
(Suite)

Considérant que la livraison et l'installation du mobilier pour la nouvelle salle du conseil étaient incluses dans le prix;

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc
Appuyé par le conseiller Richard Fournier
Et résolu à l'unanimité

Que ce conseil accepte de procéder au paiement de 36 138,25 \$ à la Librairie du Richelieu Inc pour l'acquisition du mobilier.

« Je, directeur général et trésorier de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

N.M **Dépôt du registre des permis du mois de février 2026**

N.M **Dépôt du procès-verbal de la rencontre du CCU tenue le 23 février 2026**

26-03-63 **PIIA – 20-24 rue Dépôt – Modifications extérieures**

Considérant que la demande soumise afin d'approuver le remplacement du revêtement extérieur de la résidence pour du vinyle de couleur Élégance colonial blanc;

Considérant que la demande est assujettie au règlement sur les PIIA # 706-12;

Proposé par la conseillère Suzanne Plouffe
Appuyé par le conseiller Daniel Audette
Et résolu à l'unanimité

Que ce conseil accorde, tel que recommandé par le CCU, la demande de PIIA.

ADOPTÉE

26-03-64 **PIIA – 68 rue Philipsburg – Démolition et agrandissement**

Considérant la demande soumise afin de permettre la démolition d'un vestibule à l'arrière de la résidence, et la reconstruction d'un nouveau vestibule;

Considérant que la demande est assujettie au règlement sur les PIIA # 706-12;

Considérant que la demande est basée sur le plan d'agrandissement de Isabelle Brault, designer, de son dossier daté du 16-02-2020;

Considérant que les matériaux de recouvrement seront semblables aux revêtements actuels de la résidence;

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par la conseillère Suzanne Plouffe
Et résolu à l'unanimité

Que ce conseil accorde, tel que recommandé par le CCU, la demande de PIIA.

ADOPTÉE

26-03-65

PIIA – 77 rue Principale – Nouvelle enseigne au restaurant La Cantina

Considérant la demande soumise afin de permettre l'installation d'une nouvelle enseigne suspendue;

Considérant que cette enseigne sera faite d'un panneau d'alupanel avec vinyle protecteur;

Considérant que la demande est assujettie au règlement sur les PIIA # 706-12;

Proposé par le conseiller Daniel Audette
Appuyé par la conseillère Yvette Tétreault-Lapointe
Et résolu à l'unanimité

Que ce conseil accorde, tel que recommandé par le CCU, la demande de PIIA.

D'accorder la demande de subvention, lorsque les travaux seront effectués.

ADOPTÉE

26-03-66

PIIA – 5 rue Victoria Nord – Lotissement en 5 terrains

Considérant la demande soumise afin de permettre le lotissement du lot 5 602 704 en 5 lots distincts afin d'y permettre la construction de 4 nouvelles résidences unifamiliales;

Considérant que la demande est basée sur le plan de lotissement préparé par François Myrand, arpenteur-géomètre, de sa minute 4011, dossier 28029;

Considérant que l'exemple de toiture fourni s'intègre bien à l'architecture du secteur; que la demande est assujettie au règlement sur les PIIA # 706-12;

Proposé par le conseiller Richard Fournier
Appuyé par le conseiller Pierre Le Blanc
Et résolu à l'unanimité

Que ce conseil accorde, tel que recommandé par le CCU, la demande de PIIA.

ADOPTÉE

26-03-67

PIIA – 63 rue du Pont – Réfection toiture

Considérant la demande soumise afin de permettre le remplacement du revêtement de toiture de bardeau pour du nouveau bardeau de couleur Gris Double;

Considérant que la demande est assujettie au règlement sur les PIIA # 706-12;

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Daniel Audette
Et résolu à l'unanimité

Que ce conseil accorde, tel que recommandé par le CCU, la demande de PIIA.

ADOPTÉE

26-03-68

PIIA – 70 rue Principale - Enseigne

Considérant la demande soumise afin de permettre l'installation d'une nouvelle enseigne au 70, rue Principale pour un nouveau commerce nommé : Trouve et aime;

Considérant que la demande est assujettie au règlement sur les PIIA # 706-12;

26-03-68
(Suite)

Considérant que la demande vise l'installation d'une enseigne de bois verni qui sera peinte de vert et du logo de l'entreprise en blanc;

Considérant que l'affiche est de bonne qualité;

Proposé par la conseillère Suzanne Plouffe
Appuyé par le conseiller Pierre Le Blanc
Et résolu à l'unanimité

Que ce conseil accorde, tel que recommandé par le CCU, la demande de PIIA.

ADOPTÉE

26-03-69

Autorisation de signature de l'entente entre la Ville de Bedford et l'Association de hockey mineur de Bedford-Farnham concernant le Dek hockey pour l'année 2026

Considérant que la Ville de Bedford est maître d'œuvre des activités de loisirs sur son territoire;

Considérant que la Ville désire que ses citoyens bénéficient d'activités offertes telles que le Dek hockey sur sa surface de jeu;

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du projet d'entente avec l'Association du hockey mineur de Bedford-Farnham;

Proposé par la conseillère Yvette Tétreault-Lapointe
Appuyé par le conseiller Richard Fournier
Et résolu à l'unanimité

Que ce conseil autorise le maire, Claude Dubois, et son directeur général, Richard Joyal à signer l'entente entre la Ville de Bedford et l'Association du hockey mineur de Bedford relativement aux activités de Dek hockey pour la période du 1^{er} avril au 1^{er} novembre 2026.

ADOPTÉE

26-03-70

Autorisation de passage – Défi Cyclo-myélome 2026

Considérant la demande déposée par l'organisme Défi Cyclo-myélome concernant la tenue de la 14^e édition du Défi Cyclo-myélome qui se tiendra le samedi 30 mai 2026;

Considérant que l'évènement propose deux parcours distincts, l'un de 80 km à 10 h et l'autre de 50 km à 11 h, prévus pour partir de l'Euro-Spa de Saint-Ignace-de-Stanbridge et qui traverseront notre secteur entre 11 h et 16 h;

Considérant que l'évènement regroupera plus de 200 cyclistes et sera constitué de pelotons de 12 à 15 cyclistes, encadrés par des cyclistes certifiés du Club cycliste de Chambly;

Considérant que le Défi Cyclo-myélome vise à recueillir des fonds pour la recherche sur le myélome multiple et à sensibiliser la population à cette forme de cancer de la moelle osseuse;

Proposé par la conseillère Suzanne Plouffe
Appuyé par le conseiller Daniel Audette
Et résolu à l'unanimité

Que ce conseil autorise la tenue d'une partie de l'évènement sur le territoire de la Ville de Bedford et plus spécifiquement selon les tracés déposés, le samedi 30 mai 2026.

26-03-70
(Suite)

Que ce conseil formule une demande à l'organisation du Défi Cyclo- myélome afin d'assurer la sécurité en collaboration avec la Sûreté du Québec.

ADOPTÉE

26-03-71

Retrait de l'organisme Loisirs St-Damien comme assuré additionnel aux assurances de la Ville de Bedford

Considérant que l'organisme Loisirs St-Damien était reconnu à titre d'organisme sans but lucratif (OSBL) œuvrant notamment sur le territoire de la Ville de Bedford;

Considérant que ledit organisme est maintenant dissout et n'opère plus d'activités;

Considérant qu'il y a lieu, en conséquence, de mettre à jour les protections d'assurances de la Ville de Bedford;

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc
Appuyé par la conseillère Yvette Tétrault-Lapointe
Et résolu à l'unanimité

Que ce conseil demande à ses assureurs de retirer l'organisme Loisirs St-Damien, à titre d'assuré additionnel de ses polices d'assurances.

Que le directeur général et trésorier ou la directrice générale adjointe et greffière, soit autorisé(é) à signer tout document nécessaire afin de donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE

26-03-72

Acceptation de la politique familiale de la Ville de Bedford

Considérant la résolution numéro 25-03-94 acceptant l'offre de services d'Espace MUNI relativement à l'accompagnement personnalisé pour la mise à jour de la politique familiale de Bedford incluant le plan d'action;

Considérant que la famille constitue un pilier fondamental du développement social, économique et communautaire de la Ville de Bedford;

Considérant que la Ville de Bedford souhaite offrir un milieu de vie dynamique, inclusif et sécuritaire favorisant l'épanouissement des familles;

Considérant que la Ville de Bedford a procédé à une démarche de consultation et de réflexion afin d'identifier les besoins et priorités des familles de son territoire;

Considérant que le conseil municipal reconnaît l'importance d'adopter une Politique familiale afin d'orienter ses actions, ses décisions et ses services envers les familles;

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Daniel Audette
Et résolu à l'unanimité

Que le conseil municipal adopte la Politique familiale de la Ville de Bedford telle que présentée.

Que cette politique entre en vigueur à compter de la date de son adoption;

Qu'un comité de suivi soit mandaté pour assurer la mise en œuvre et le suivi du plan d'action découlant de cette politique.

26-03-72
(Suite)

Que la Ville s'engage à promouvoir la Politique familiale auprès de ses citoyens et partenaires.

ADOPTÉE

26-03-73

Acceptation de la politique Municipalité amie des aînés (MADA) de la Ville de Bedford

Considérant l'acceptation de la subvention octroyée par le Secrétariat aux aînés dans le cadre du programme de soutien à la démarche municipalité amie des aînés (MADA), volet 1, la Ville de Bedford a réalisé la démarche MADA;

Considérant le vieillissement de la population et l'importance d'adapter le milieu de vie aux besoins des personnes aînées;

Considérant l'engagement de la Ville à favoriser la participation sociale, l'inclusion, la sécurité et la qualité de vie des aînés sur son territoire;

Considérant la démarche de consultation, de concertation et de planification réalisée auprès des citoyens, des organismes et des partenaires du milieu;

Considérant que le conseil municipal reconnaît la pertinence d'adopter une Politique Municipalité amie des aînés (MADA) afin d'orienter ses actions présentes et futures en faveur des personnes aînées;

Proposé par le conseiller Richard Fournier
Appuyé par la conseillère Yvette Tétreault-Lapointe
Et résolu à l'unanimité

Que le conseil municipal adopte la Politique Municipalité amie des aînés (MADA) telle que présentée.

Que cette politique entre en vigueur à compter de la date de son adoption.

Que le comité de suivi soit mandaté pour assurer la mise en œuvre, la coordination et le suivi du plan d'action découlant de cette politique.

Que la Ville de Bedford s'engage à promouvoir la Politique MADA auprès de la population, des organismes et des partenaires du milieu.

ADOPTÉE

26-03-74

Nomination des membres du comité de suivi de la politique familiale et de la politique MADA

Considérant que la Ville de Bedford a adopté sa politique familiale et sa politique MADA;

Considérant qu'il y a lieu de nommer un comité de suivi pour les différentes mesures proposées dans ces deux (2) politiques;

Proposé par la conseillère Suzanne Plouffe
Appuyé par le conseiller Pierre Le Blanc
Et résolu à l'unanimité

Que le conseil de la Ville de Bedford procède à la nomination des membres ci-dessous au comité de suivi de la politique familiale et de la politique MADA à Bedford :

- Mona Beaulac, conseillère de la Ville de Bedford;
- Mélissa Gagnon, Coordonnatrice Loisirs, culture & vie communautaire - Ville de Bedford;

26-03-74
(Suite)

- Catherine Guay, CPE Pommettes Rouges;
- Geneviève Nadeau Millette, l'organisme Le RePaire;
- André Beaumont, FADOQ;
- Christine Tougas, résidente.

ADOPTÉE

26-03-75

Demande de gratuité – CABBE – Collecte de sang 2026

Considérant que le Centre d'Action Bénévole de Bedford et Environ tiendra une collecte de sang les mardis 19 mai et 6 octobre 2026;

Considérant que la salle Arlène-Murray est disponible à ces dates;

Considérant que, pour deux journées de 9 heures chacune, la valeur totale de ce prêt de salle s'élève à 620,90 \$;

Proposé par le conseiller Daniel Audette
Appuyé par le conseiller Richard Fournier
Et résolu à l'unanimité

Que ce conseil autorise le CABBE à utiliser la salle Arlène-Murray du Centre communautaire Georges-Perron pour la tenue desdites collectes de sang, les mardis 19 mai et 6 octobre 2026, et ce, sans frais.

ADOPTÉE

26-03-76

Autorisation de barrages routiers pour collecte de fonds et guignolée – CABBE

Considérant que le Centre d'Action Bénévole de Bedford et région (CABBE) désire tenir deux barrages routiers et, pour ce faire, sollicite la permission auprès de la Ville pour les dates suivantes :

- 3 octobre 2026 de 9h00 à 16h au profit de Centraide Richelieu-Yamaska;
- 7 novembre 2026 de 9h00 à 16h00 dans le cadre de la guignolée;

Considérant que l'organisme souhaite installer des affiches, des boîtes de collecte de denrées et d'argent pour la guignolée, à certains endroits de la ville dont : les commerces, les écoles ainsi que dans les bâtiments municipaux;

Considérant que le ramassage des denrées alimentaires se tiendra le 6 décembre 2026 de 13h00 à 18h00;

Proposé par la conseillère Suzanne Plouffe
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac
Et résolu à l'unanimité

Que ce conseil autorise le CABBE à tenir les barrages routiers aux intersections des rues de l'Église et Cyr, et du Pont et Cyr, les 3 octobre et 7 novembre 2026 et ce, pour fin de collecte de fonds.

Que ce conseil autorise le CABBE à installer des boîtes de denrées et d'argent ainsi que l'affichage à cet effet.

ADOPTÉE

26-03-77

Autorisation de contribution financière - Bourse d'études – École Jean-Jacques-Bertrand

Considérant que l'école Jean-Jacques-Bertrand continue comme à chaque année à reconnaître les accomplissements de ses élèves graduant en 2026;

26-03-77
(Suite)

Considérant que la remise officielle des bourses pour les élèves du 5^e secondaire est prévue le 18 juin 2026;

Considérant que pour ce faire, le comité d'organisation sollicite la Ville de Bedford pour une contribution financière sous forme de Bourse d'études;

Proposé par la conseillère Suzanne Plouffe
Appuyé par le conseiller Daniel Audette
Et résolu à l'unanimité

Que ce conseil accorde une bourse d'études d'un montant de 400 \$ à un(e) finissant(e) de l'école Jean-Jacques-Bertrand, Classe 2026, résidant dans la Ville de Bedford.

Que ce conseil nomme le maire, M. Claude Dubois, pour assister à la remise officielle des bourses qui aura lieu à l'église Saint-Romuald, située au 500, rue St-Hilaire, à Farnham, prévue le jeudi 18 juin 2026.

« Je, directeur général et trésorier de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense. »

ADOPTÉE

26-03-78

Assistance professionnelle et technique pour l'ajout d'un système de dosage d'acide sulfurique permanent

Considérant que l'usine de filtration de la Ville de Bedford s'alimente dans la baie Missisquoi (lac Champlain);

Considérant que la baie Missisquoi est reconnue pour la présence importante de cyanobactéries;

Considérant que lors de fortes présences de cyanobactéries, le pH de l'eau à l'usine de filtration augmente significativement, ce qui empêche la coagulation de l'eau lors du traitement affectant grandement la capacité de l'usine de filtration à produire de l'eau potable;

Considérant qu'en 2024, la Ville a obtenu une autorisation d'urgence du MELCCFP pour procéder à un dosage d'acide sulfurique à l'eau brute;

Considérant que l'ajout d'un système de dosage d'acide sulfurique permanent est essentiel pour assurer la capacité de production de l'eau potable de l'usine de filtration durant la période des cyanobactéries;

Considérant que la Ville de Bedford a demandé une offre de services à Tetra Tech QI inc. pour de l'assistance professionnelle et technique pour l'ajout d'un système de dosage d'acide sulfurique permanent;

Considérant que cette offre de services est jugée conforme et acceptable pour ce type de travail;

Proposé par le conseiller Richard Fournier
Appuyé par le conseiller Pierre Le Blanc
Et résolu à l'unanimité

Que ce conseil octroie un mandat à Tetra Tech QI inc. pour de l'assistance professionnelle et technique pour l'ajout d'un système de dosage d'acide sulfurique permanent pour un montant budgétaire de 15 750\$ (plus les taxes applicables) et que les services seront facturés sur une base à tarif horaire selon la grille des tarifs horaires par catégorie de professionnels indiquée dans leur offre de service 54017TT (10OSV).

26-03-78
(Suite)

« Je, directeur général et trésorier de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense. »

ADOPTÉE

26-03-79

Acceptation finale et autorisation de paiement du décompte #2 pour les travaux de prolongement des infrastructures de la rue Cyr

Considérant l'octroi d'un contrat à Excavation St-Pierre Tremblay Inc., pour les travaux de prolongement du réseau d'égout et d'aqueduc, forage bidirectionnel, réfection et autres services, de la rue Cyr à Bedford, et ce, en vertu de la résolution 24-07-237 et pour un montant de 603 605,38 \$ incluant les taxes pour le secteur 1 et secteur 2;

Considérant le décompte #2 pour le secteur 1 concernant les travaux exécutés en date du 11 février 2026;

Considérant qu'Artelia a aussi fait parvenir à la Ville le certificat d'acceptation finale des travaux;

Considérant que les travaux ont été réalisés à la satisfaction de la Ville;

Proposé par la conseillère Yvette Tétreault-Lapointe
Appuyé par la conseillère Suzanne Plouffe
Et résolu à l'unanimité

Que ce conseil autorise le paiement du décompte numéro 2 au montant de 19 099,99\$, incluant les taxes applicables, à Excavation St-Pierre Tremblay Inc., pour les travaux du contrat pour le prolongement des infrastructures de la rue Cyr.

Que ce conseil accepte la recommandation d'Artelia pour la réception définitive des travaux du contrat pour le prolongement des infrastructures de la rue Cyr en date du 11 février 2026.

« Je, directeur général et trésorier de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense. »

ADOPTÉE

26-03-80

Octroi de contrat pour la réalisation d'une étude visant le remplacement des pompes d'eau brute à la centrale de traitement des eaux

Considérant que les pompes d'eau brute à la centrale de traitement des eaux sont en place depuis les derniers travaux de mise à niveau de l'usine de 1995 et qu'elles sont donc en fin de vie utile;

Considérant qu'il s'agit de pompes fonctionnant à vitesse fixe;

Considérant que les pompes opèrent à pleine capacité, en continu, alors que la demande réelle est beaucoup plus faible, ce qui représente une perte énergétique non négligeable sur la durée de vie de la pompe;

Considérant que la Ville de Bedford souhaite planifier le remplacement de ces pompes et que pour ce faire, elle doit réaliser une étude;

Considérant l'offre de services soumise par la firme Tetra Tech QI inc.;

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Richard Fournier
Et résolu à l'unanimité

26-03-80
(Suite)

Que ce conseil octroie un mandat à Tetra Tech QI inc. pour la réalisation d'une étude visant le remplacement des pompes d'eau brute à la centrale de traitement des eaux, au montant de 17 125\$, plus les taxes applicables, le tout selon l'offre de services 55240TT (10OSV).

« Je, directeur général et trésorier de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense. »

ADOPTÉE

26-03-81

Autorisation de paiement pour le remplacement de la chaudière au gaz de l'aréna

Considérant le bris de la chaudière au gaz de l'aréna le 14 février dernier à l'aréna;

Considérant qu'il était nécessaire de procéder au remplacement de ladite chaudière au gaz afin d'avoir de l'eau chaude dans les vestiaires;

Considérant que cette perte est couverte par nos assureurs avec une franchise de 2 500\$ payable par la Ville de Bedford;

Considérant les travaux effectués par Plomberie Goyer Inc. au montant total de 19 519,77\$, incluant les taxes applicables;

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc
Appuyé par le conseiller Daniel Audette
Et résolu par l'unanimité

Que ce conseil autorise le paiement à Plomberie Goyer Inc. des factures BT034416 et BT034425-002, d'un montant de 19 519,77 \$, incluant les taxes, pour les travaux de réparation et le remplacement de la chaudière au gaz de l'aréna.

« Je, directeur général et trésorier de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense. »

ADOPTÉE

26-03-82

Adoption du rapport annuel 2025 – Schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie

Considérant que chaque municipalité doit produire un rapport annuel, tel que prescrit par l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*;

Considérant que pour faciliter la rédaction et la compilation de la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie, un fichier Excel a été élaboré. Ce fichier comporte cinq (7) onglets soit : Page titre, Sommaire, IP (indicateur de performance), PMO (plan de mise en œuvre), Graphique (indicateur de performance sous forme de graphique), DSI-2003 et DSI-2003 (véhicule). Un huitième onglet est ajouté au rapport des municipalités qui comportent un service de sécurité incendie : Accident-Incident de travail ;

Considérant que le rapport annuel 2025 a été complété par le directeur du service de sécurité incendie de la Ville de Bedford;

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du rapport d'activités annuel 2025;

Proposé par le conseiller Daniel Audette
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac
Et résolu à l'unanimité

26-03-82
(Suite) Que ce conseil de la Ville de Bedford adopte le rapport d’activités annuel 2025 en lien avec le Schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie et autorise à le transmettre à la MRC de Brome-Missisquoi. Cette dernière consolidera l’ensemble des rapports annuels des municipalités de la MRC Brome-Missisquoi et le transmettra par la suite au ministère de la Sécurité publique.

ADOPTÉE

26-03-83 **Création et nomination – Nouveau poste d’ouvrier de voirie au service des travaux publics**

Considérant que lors de l’élaboration du dernier budget, le conseil a pris la décision de créer un nouveau poste d’ouvrier de voirie au service des travaux publics;

Considérant que le poste a été affiché à l’interne, conformément à la convention collective en vigueur;

Considérant que monsieur Dominic Dalpé est le candidat possédant le plus d’ancienneté à avoir déposé sa candidature et que celui-ci rempli les exigences pour occuper le poste;

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc
Appuyé par le conseiller Daniel Audette
Et résolu à l’unanimité

Que ce conseil crée un nouveau poste d’ouvrier de voirie au service des travaux publics.

Que ce conseil nomme monsieur Dominic Dalpé sur le nouveau poste d’ouvrier de voirie de la Ville de Bedford et ce, depuis le 5 février 2026, le tout selon les modalités de la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE

N.M **Dépôt du Procès-verbal Zone-Éco 13 janvier 2026 (Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome Missisquoi**

N.M **Dépôt d’une lettre de remerciement de l’association de hockey mineur Bedford/Farnham pour la ville de Bedford**

N.M **Dépôt d’une lettre de remerciement et de décision de la Municipalité de Pike River pour la ville de Bedford**

26-03-84 **Assistance professionnelle et technique pour l’évaluation de la capacité résiduelle de l’usine d’épuration**

Considérant que des analyses de projets de développement sont présentement en cours de réalisation;

Considérant que cette évaluation permettra à la Ville de confirmer la capacité actuelle du poste de pompage afin de respecter son attestation d’assainissement municipal;

Considérant que la Ville de Bedford a demandé une offre de services à Tetra Tech QI inc. pour de l’assistance professionnelle et technique pour l’évaluation de la capacité résiduelle du poste de pompage de l’usine d’épuration;

Considérant que cette offre de services est jugée conforme et acceptable pour ce type de travail;

26-03-84
(Suite)

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc
Appuyé par le conseiller Daniel Audette
Et résolu à l'unanimité

Que ce conseil octroie un mandat à Tetra Tech QI inc. pour de l'assistance professionnelle et technique pour l'évaluation de la capacité résiduelle du poste de pompage de l'usine d'épuration pour un montant budgétaire de 16 950 \$ (plus les taxes applicables) et que les services seront facturés sur une base à tarif horaire selon la grille des tarifs horaires par catégorie de professionnels indiquée dans leur offre de service 54221TT (10OSV).

« Je, directeur général et trésorier de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense. »

ADOPTÉE

26-03-85

Octroi de contrat de gré à gré pour la réparation du camion échelle du service des incendies

Considérant que le camion pompe-échelle du service des incendies est un modèle de l'année 1998;

Considérant qu'une inspection structurale du véhicule a détecté de la corrosion sur la section de l'échelle;

Considérant qu'une réparation est nécessaire pour que le véhicule soit conforme pour son utilisation en mode urgence;

Considérant que la Ville de Bedford souhaite procéder à sa réparation;

Considérant l'offre de services soumise par la compagnie L'Arsenal;

Proposé par le conseiller Daniel Audette
Appuyé par la conseillère Yvette Tétreault-Lapointe
Et résolu à l'unanimité

Que ce conseil octroie un mandat à L'Arsenal pour la réparation du camion échelle au montant de 63 072,65\$, plus les taxes applicables, le tout selon l'offre de services FSQ-000309.

Que la dépense pour la réparation soit appropriée à même l'excédent de fonctionnement non affecté.

« Je, directeur général et trésorier de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense. »

ADOPTÉE

26-03-86

Autorisation de paiement du décompte No.5 pour la réfection des rues Taylor, Dutch et Best (Phase 1)

Considérant l'octroi d'un contrat à « Excavation St-Pierre Tremblay Inc. » pour les travaux de réfection des rues Taylor, Dutch et Best (Phase 1) en 2025, et ce, en vertu de la résolution 25-07-233 et pour un montant de 3 293 951,57\$ (incluant les taxes) ;

Considérant la vérification du décompte No.5 pour les travaux réalisés jusqu'au 30 janvier 2026 incluant 3 articles au bordereau, les avenants no.5-6-9-10-11-12-13-14 et la libération de 50% de la somme retenue pour la réception provisoire partielle ainsi que la recommandation de paiement faites par la firme « Artelia » (surveillant de chantier) pour un montant de 160 667,53, plus les taxes applicables.

26-03-86
(Suite)

Proposé par le conseiller Daniel Audette
Appuyé par la conseillère Yvette Tétreault-Lapointe
Et Résolu à l'unanimité

Que ce conseil autorise la réception provisoire partielle du projet et le paiement du décompte No.5 au montant de 160 667,53\$, plus les taxes applicables à « Excavation St-Pierre Tremblay Inc. ».

« Je, directeur général de la ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

26-03-87

Contribution financière à l'organisme Avante

Considérant que Avante est un organisme qui soutient les femmes anglophones de Brome-Missisquoi;

Considérant la demande de contribution financière de l'organisme pour permettre des projets pour la communauté;

Considérant que 8,8 % des citoyens du Pôle de Bedford sont unilingues anglophones;

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Pierre Le Blanc
Et résolu à l'unanimité

Que ce conseil, autorise une contribution financière pour un montant de 500\$ à l'organisme Avante pour des projets pour la communauté Bedfordoise.

« Je, directeur général et trésorier de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

N.M.

Une seconde période de questions a été tenue telle que requise par la loi.

L'ordre du jour de la séance a été publié vendredi 27 février sur le site internet de la Ville et ce, tel que requis par la loi. Aucune question n'a été reçue.

4 citoyens se sont prévalus de la période de questions concernant les sujets suivants :

- Le lancement sur le site internet de la politique MADA et politique Familiale.
- La densité de population et les grandeurs des terrains.
- La possibilité qu'un camion remplace le camion-échelle du Service incendie pendant sa réparation.
- La date à laquelle le rapport de données sur la quantité d'eau sera prêt.

26-03-88

Levée de la séance

Proposé par le conseiller Richard Fournier
Appuyé par la conseillère Suzanne Plouffe
Et résolu à l’unanimité

Que la séance soit levée à 19h47.

ADOPTÉE

Claude Dubois, maire

Richard Joyal, directeur général et trésorier